



COMMUNE DE VAULION
1325 VAULION

PREAVIS N° 2023 / 02

Préavis de la Municipalité concernant les comptes et la gestion pour 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous proposer notre préavis concernant les comptes et la gestion pour 2022. Ce préavis est accompagné des comptes par ordre administratif, du bilan comparé et du tableau des dépenses d'investissement. L'exercice 2022 boucle avec un bénéfice net de **CHF 97'690.53**.

Il n'y a pas eu de nouveaux investissements du patrimoine administratif. La quotité de la dette brute se situe fin 2022 à 192% (200% en 2018, 195% en 2019, 175% en 2020 et 147% en 2021). L'augmentation est due à la somme empruntée pour les travaux effectués à la buvette de la Dent.

Le total des amortissements obligatoires du patrimoine administratif se monte à CHF 106'490.--. A cela, au vu du bon résultat comptable, un amortissement du patrimoine financier de CHF 120'401.55 a été fait sur les montants du bâtiment des bureaux communaux et de l'entretien des alpages Sagnette+Maisons-Doubles (Electricité+eau).

Les commentaires ci-dessous accompagnent les comptes annexés pour une meilleure clarté des différents postes. Ils vous sont présentés par dicastère :

Gestion, Administration générale et finances, Claude Languetin, syndic

La population est de 483 habitants au 31 décembre 2022, soit une diminution de 9 unités en une année. Le va-et-vient des habitants de notre village est toujours continu. La diminution du montant de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est assez importante, de ce fait la valeur du point communal est en baisse de CHF 621.-. Ce chiffre sert aux divers calculs notamment de la facture sociale et de la réforme policière. La facture sociale, avec un retour supputé de CHF 102'700.- et la réforme policière de CHF 6'696.- compensent le manque à gagner par les impôts encaissés. Le décompte final de la péréquation 2022 ne sera fourni aux communes par l'Etat que dans le courant du mois de juin.

Quelques propriétés se vendent régulièrement ce qui est toujours bénéfique pour notre commune, mais ces ventes n'engendrent pas forcément des gains immobiliers. L'augmentation des taux hypothécaires laisse présager un avenir morose dans ce domaine.

D'une manière générale, les sommes des comptes 11. Administration sont plus élevés que prévus, notamment les comptes 11.3185. Ce sont des honoraires concernant l'étude de l'installations du doublage de la pompe au Nozenet (puits de pompage EP). A noter que nous avons séparé les honoraires des archivistes qui se trouvent dans un nouveau compte (11.3185.1).

Les taux d'intérêts en vigueur sont toujours bas pour notre commune (0,8% en moyenne) et bloqués sur plusieurs années. Les prêts LIM et emprunts bancaires (CHF 4'723'769.65) sont en augmentation dûs au nouvel emprunt pour les travaux de la buvette de la Dent. Les liquidités disponibles sont importantes et correspondent aux diverses dépenses prévues. La somme de CHF 207'142.38 sur le compte 9102.3 "BR-Compte Ep sociétaire" correspond au montant réservé pour un éventuel remboursement de l'ORPCi (les instructions cantonales sont toujours attendues pour l'éventuel remboursement de CHF 128'714.-) ainsi que diverses cautions des locations d'alpages.

Les garanties et la quote-part aux engagements sont prévues pour l'AscoVaBaNo (CHF 373'088) et l'ORPC JNV (CHF 5'235.-). La somme acceptée par le Conseil communal de cautionnement étant de CHF 3'000'000.-, ces garanties ne sont pas activées pour le moment, il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter.

Les montants des postes « **5 Instruction publique et cultes** » sont légèrement inférieurs au budget, la maîtrise des coûts de l'établissement scolaire AscoVaBaNo (cptes 51.352+51.352.1) se confirme.

Compte 7 Sécurité Sociale

Les montants pour les comptes 71 sont donnés par l'ARAS (Agence régionale d'assurances sociales) et AJOVAL (Accueil de jour région Orbe, La Vallée) et pour les comptes 72, par l'Etat.

Pour les comptes 71.352.1 et 71.352.2, la charge, pour la Commune, se calcule aux heures consommées par les enfants et par un pourcentage par habitant. Pour l'accueil de jour AJOVAL, 50% pour les heures consommées et 50% par habitant ; pour l'UAPE, 75% pour les heures consommées et 25% par habitant.

Le réseau AJOVAL, (accueil collectif préscolaire et accueil en milieu familial) compte 25 Communes pour la répartition des charges.

L'UAPE, (Unité d'Accueil Pour Ecoliers) compte 8 Communes pour une répartition des charges. L'UAPE du Môtier, qui accueille 24 élèves, a eu un bon taux de remplissage en 2021. Il est toujours très difficile d'estimer le nombre d'élèves qui va utiliser la structure d'accueil et à quelle fréquence.

Tourisme, alpages et forêts, Claude Goy, municipal

Tourisme

16.314

Les charges constituent l'entretien régulier de nos chemins pédestres ainsi que les taxes de séjours en partie restituées à l'ADNV.

Terrains

31.423

Une légère adaptation des loyers de nos parcelles lors du renouvellement des baux.

Forêts

321.3142

Entretien de notre réseau de chemins forestiers soit par l'équipe du GFVN ou l'entreprise CBF.

321.3144.1

Moins de travaux d'exploitation de nos forêts que prévus sur le budget.

321.4351

Comme indiqué pour le compte 321.3144.1, moins de coupes ont été effectuées, donc diminution de nos ventes, ainsi qu'une baisse des prix et de la qualité, une grande partie de nos bois étant atteints de bostryche.

Alpages

322.313

La consommation d'électricité du chantier de la Dent est affectée sur ce compte d'où cette augmentation qui devrait être momentanée.

322.314

La somme de CHF 30'000 au budget prévoyait la création d'un wc et douche au Cerney. Ce travail est toujours en cours et cette dépense se trouvera sur les comptes 2023.

Les locations de 3 de nos alpages, Busine, Maisons-Doubles et Sagnette ont été adaptés lors de la signature des nouveaux baux., ceci suite à d'importantes améliorations en eau et en électricité.

322.465

La somme de ce compte représente la rétrocession de l'antenne au sommet de la Dent.

Concernant le bâtiment de la Dent, le budget des travaux est parfaitement tenu (compte 9123.8). Le chiffre actuel au bilan de CHF 335'838.95 correspond à la dépense des travaux déduit des premières aides financières cantonales et fédérales payées à raison de 80%. La Fondation Paul Edouard Pignet a également aidé la commune pour la réfection de ce bien.

Bâtiments, Caroline Paccaud, municipale

Cpte 35 Bâtiments communaux

350.318

La dépense concerne la prime d'assurance ECA pour les cibleries et le mobilier des bâtiments.

Auberge communale

351.311

Pour donner suite à la réouverture de l'établissement, nous avons dû changer les plans de travail anciennement en bois et poser des moustiquaires sur la porte fenêtre et les fenêtres de la cuisine. De plus la machine à laver le linge a dû aussi être remplacée.

Collège

352.312

Le prix du combustible a fortement augmenté en 2022 d'où un dépassement significatif.

352.314

Le montant de ce compte a quasiment doublé, suite à un arrêt maladie de notre concierge, nous avons dû engager une société pour le nettoyage régulier du bâtiment. Le remboursement de cette charge supplémentaire (assurance maladie) se trouve dans le compte 352.439.

Eglise

354.436

Depuis cette année, la participation de la paroisse de Vaulion-Romainmôtier est passée dans ce compte car le montant correspond à l'usage de notre temple.

Cantine

355.314

Le budget a été respecté, la dépense est due principalement par le changement des serrures et du système de fermetures.

Routes, déchetterie, cours d'eau, Maison de commune, Danilo Perotti, municipal

Entretien machines et matériel

11.315: Plusieurs grosses pannes sur le tracteur et le matériel de déneigement

Maison de Commune

353.315: Bonne utilisation de notre hypromat. Malgré son âge, nous avons peu de problèmes et de frais pour son entretien.

Routes

43.3144: Mise en place des barrières devant le collège. Marquage du trottoir reliant le Collège à la laiterie et pose de différents panneaux le long de la Rue du Collège.

Parcs et cimetière

44.314: Fin des travaux de l'aménagement du cimetière.

Ordures ménagères

45.318: Malgré l'augmentation du diesel et des transports le compte reste équilibré par rapport aux prévisions faites en début d'année.

Comptes 45: D'une manière générale, la gestion des déchets a eu peu d'augmentations des tonnages qui reste dans la moyenne du périmètre.

La redevance sur certains déchets n'a pas beaucoup évolué et est restée stable.

Fontaines, Service de l'Urbanisme, Réseaux EP-EC-EU, Défense incendie, Bernard Martignier, Municipal

356 Fontaines

Rien de spécial à signaler. Entretien courant.

42 Service de l'Urbanisme

Mise à jour du SIT (Système d'Information du Territoire) communal et introduction de nouvelles données, cotisation à l'ASIT (Association pour le Système d'Information du Territoire).

46 Réseaux d'égouts, épuration

La consommation électrique à la STEP et aux STAP est régulière.

Le réseau des canalisations n'a pas engendré de travaux d'entretien cette année.

Pas de gros problèmes avec les stations de pompage de la Rousaz et des Maisons Neuves, si ce n'est l'entretien courant et divers petits dépannages.

Très peu de frais d'entretien à la STEP.

La quantité des boues transportées, leur traitement à Orbe et les frais d'analyses sont sans surprise.

Dans l'ensemble et grâce à la vigilance et l'excellent travail de notre exploitant, les coûts d'exploitation sont stables. Pour l'équilibre du compte, un montant de CHF 13886.59 a été attribué au fond de réserve et porté au bilan sous la rubrique 9280.1. Une augmentation des taxes n'est pas envisagée pour l'instant.

65 Défense incendie

La participation communale au SDIS (Service de Défense contre l'Incendie et de Secours) Vallorbe Région basée sur un montant maximum initialement prévu de CHF 36.- par habitant se monte à CHF 29.- environ pour l'exercice 2022.

66 Protection civile

La participation communale aux charges ORPC par habitant se monte à CHF 19.20 environ pour l'exercice 2022.

81 Service des eaux

Pas d'achat de compteurs cette année.

La consommation électrique pour le fonctionnement de la pompe et des filtres UV du puits de pompage est légèrement en hausse.

D'importants travaux d'entretien ont dû être entrepris au bas du village suite à la découverte de conséquentes fuites sur le réseau.

Les frais d'analyses sont désormais stables.

Pas de rénovation sur le réseau des hydrantes cette année, à cause d'une restructuration de la maison Hinni.

Contrôle des hydrantes selon contrat de maintenance avec la Maison Hinni.

Au réservoir, il reste toujours le plancher du local à remplacer et la signalétique à mettre en place.

Maintenance usuelle du puits de pompage et du filtre UV. La différence entre les comptes et le budget est due au retard pris pour les travaux prévus au puits de pompage. En effet un montant d'environ CHF 6'000.- avait été prévu pour l'inspection et le curage du puits sur 2022.

Les coûts d'exploitation sont stables. Pour l'équilibre du compte, un montant de CHF 783.15.- a été prélevé au fond de réserve et porté au bilan sous la rubrique 9280.0. Une augmentation du prix de l'eau sera nécessaire après l'exécution des travaux au puits de pompage.

En conclusion, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, la Municipalité demande au Conseil de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VAULION

- sur proposition de la Municipalité
- ouï le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

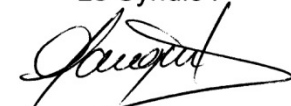
DECIDE

D'accepter le bénéfice de l'exercice 2022 de **CHF 97'690.53**

D'accepter la gestion de l'exercice 2022

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :


Claude Languetin



La Secrétaire :


Valérie Meyer

Vaulion, le 15 mai 2022